



VEILLE SANITAIRE SUR LA CHINE

SOMMAIRE

Cliquez sur le titre qui vous intéresse pour lire la brève :

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

- [Suspension d'agrément en Chine d'un producteur laitier australien](#) – Ni le procédé de stérilisation ni l'étiquette utilisés pour le lait pasteurisé ne respectent la réglementation chinoise
- [Appel à commentaires sur l'amendement de la norme nationale chinoise pour le vin](#) – La durée de cet appel à commentaires est de 2 mois
- [Période de transition pour l'enregistrement des aliments spéciaux à usage médical et pour l'enregistrement des formules de poudres de lait infantiles](#) – Précisions de la CFDA
- [Les entreprises laitières qui ne peuvent pas enregistrer leurs formules de poudre de lait infantile auprès des autorités chinoises vont déstocker leurs produits](#) – Le marché chinois des formules de poudre de lait infantile est en train d'effectuer une montée en gamme
- [10% seulement de la production de bœuf américain pourrait être exporté vers la Chine suite à la levée de l'embargo chinois sur la viande bovine américaine](#) – Le clenbutérol étant interdit dans le bœuf américain destiné à être exporté vers la Chine

ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

- [SF BEST lance des critères de notation pour les vins en vente sur son site](#) – L'objectif est de faciliter le choix de vins par les consommateurs chinois sur sa plateforme et dans ses magasins
- [Le TGV chinois lance un service de commande de repas en ligne livrés aux voyageurs](#) – La plateforme de commande en ligne est également ouverte pour les enseignes de restauration hors restauration ferroviaire
- [Publication du « Plan de contrôle pour la production des produits alimentaires destinés aux sportifs de la municipalité de Pékin »](#) – Il s'agit de la première réglementation en la matière en Chine
- [Opérations d'acquisition et de coopération de l'entreprise australienne Wattle Health sur le marché chinois](#) – Cela lui permettra de continuer à vendre ses formules de poudre de lait infantile en Chine après le 1er janvier 2018
- [Développement des chaînes de magasins dédiées au thé en Chine](#) – Heytea ouvrira deux nouveaux magasins à Pékin début août
- [Coopération entre JD.COM et l'entreprise japonaise Yamato](#) – JD profitera de cette coopération pour perfectionner sa chaîne du froid destinée à la logistique des aliments frais
- [Nestlé lance un chocolat de mariage haut de gamme sur le marché chinois](#) – Cette opération renforcera les activités de Nestlé en matière de chocolat en Chine et l'aidera à pénétrer le marché chinois des bonbons de mariage

ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

- [Zhengzhou organisera la deuxième session du 'Sino-France Wine Festival'](#) – Les municipalités de Zhengzhou et de Saint-Emilion avaient signé en avril 2017 un accord de coopération

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS**Suspension d'agrément en Chine d'un producteur laitier australien – Ni le procédé de stérilisation ni l'étiquette utilisés pour le lait pasteurisé ne respectent la réglementation chinoise**

Récemment, la CNCA a suspendu l'agrément en Chine d'un producteur laitier australien – Parmalat Australia Pty Ltd. D'après la CNCA, lors de la production de laits pasteurisés destinés au marché chinois, l'entreprise australienne concernée a utilisé un procédé de stérilisation différent de celui utilisé pour ses produits destinés au marché australien, et non nécessaire pour la pasteurisation. De plus, sur les emballages de ces produits, il a été mentionné "lait frais pasteurisé". La CNCA a officiellement informé l'autorité compétente australienne et a suspendu l'agrément de cet établissement en Chine.

Depuis le 1^{er} mai 2014, la CNCA a agréé au total 2 225 producteurs laitiers étrangers (comprenant 77 producteurs de poudre de lait infantile), en provenance de 38 pays.

CFDA : China Food and Drug Administration

Thématique : CNCA - agrément - produits laitiers - Parmalat Australia

Date : le 7 juillet 2017

Source : http://www.cnca.gov.cn/xxgk/jgdt/201707/t20170707_54674.shtml

Appel à commentaires sur l'amendement de la norme nationale chinoise pour le vin – La durée de cet appel à commentaires est de 2 mois

La CNSFF (China National Standardization of Food & Fermentation) a diffusé sur son site internet, le 10 juillet 2017, un appel à commentaires sur l'amendement de la norme nationale chinoise pour le vin (GB/T 15037-XXXX), qui remplacera la GB 15037-2006. Lors de l'amendement de ladite norme, les experts chinois ont pris en considération des réglementations et normes de l'OIV (International Code of Oenological Practice, 2014), de l'Union Européenne ((EC) No 491/2009, (EC) 251/2014), des Etats-Unis (Titile 27 part 4 et part 24), de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande (Standard 4.5.1 wine production requirements (Australia Only), Standard 2.7.4 wine and wine product) et du Canada (Food and Drug Regulation (B.02.100 Wine)).

Les principaux changements abordés couvrent les sujets suivants : termes et définitions (notamment sur l'autorisation ou pas d'ajout de moût de raisin concentré et de sucre lors de la production de vin), classement des produits, critères techniques (sensoriels, physiques et chimiques), méthodes d'analyse (ex : méthode d'analyse sur le degré d'alcool), règle de contrôle de la qualité du produit, étiquette, etc.

Une durée de 2 mois est prévue pour cet appel à commentaires (entre le 10 juillet et le 10 septembre 2017).

Thématique : norme - amendement - vin - appel à commentaires

Date : le 10 juillet 2017

Source : http://www.scff.org.cn/page88?article_id=109

Période de transition pour l'enregistrement des aliments spéciaux à usage médical et pour l'enregistrement de formule des poudres de lait infantiles – Précisions de la CFDA

La CFDA a publié sur son site internet, le 14 juillet 2017, une circulaire au sujet de la période de transition pour l'enregistrement des aliments spéciaux pour utilisation médicale importés et pour l'enregistrement de formules des poudres de lait infantiles importés.

Cette circulaire indique que les aliments spéciaux pour utilisation médicale importés et les poudres de lait infantile importées, qui n'ont pas été enregistrés et qui sont importés avant le 1^{er} janvier 2018, sont autorisés à être commercialisés sur le territoire chinois jusqu'à la fin de leurs dates limites de conservation.

Thématique : aliments spéciaux pour utilisation médicale - poudre de lait infantile - enregistrement - période de transition

Date : le 14 juillet 2017

Source : <http://www.sda.gov.cn/WS01/CL1605/174811.html>

Les entreprises laitières qui ne peuvent pas enregistrer leurs formules de poudre de lait infantile auprès des autorités chinoises vont déstocker leurs produits – Le marché chinois des formules de poudre de lait infantile est

en train d'effectuer une montée en gamme

Le 14 juillet, la CFDA a publié une annonce selon laquelle les formules de poudre de lait infantile importées en Chine avant le 1er janvier 2018 sans être enregistrées auprès des autorités chinoises, pourront être commercialisées sur le marché chinois jusqu'à la fin de leur durée de conservation. Les professionnels du secteur pensent que les entreprises laitières concernées vont ainsi déstocker leurs produits.

Selon la nouvelle réglementation sur l'enregistrement des formules de poudre de lait infantile, toutes les entreprises laitières qui vendent leurs produits sur le marché chinois, qu'elles soient chinoises ou étrangères, doivent obligatoirement enregistrer leurs marques ainsi que leurs formules auprès des autorités chinoises avant le 1er janvier 2018. Si elles ne le font pas, elles devront se retirer du marché.

Parmi toutes les marques de formules de poudre de lait infantile présentes sur le marché chinois – leur nombre est supérieur à 2000 – 75% devraient se retirer du marché suite à cette nouvelle réglementation. Parallèlement, le marché chinois des formules de lait infantile effectue actuellement une montée en gamme. De 2012 à 2015, les parts de marché des formules de lait infantile en poudre haut de gamme (prix de vente au détail supérieur à 290 CNY/900g, soit environ 38 euros/900g) ont augmenté de 27% à 49%.

Thématique : entreprises laitières - enregistrement des formules de poudre de lait infantile - déstocker - montée en gamme

Date : le 17 juillet 2017

Source : http://epaper.bjbusiness.com.cn/site1/bjsb/html/2017-07/17/content_375507.htm

10% seulement de la production de bœuf américain pourrait être exportée vers la Chine suite à la levée de l'embargo chinois sur la viande bovine américaine – Le clenbutérol étant interdit dans le bœuf américain destiné à être exporté vers la Chine

Quatorze ans après l'embargo chinois sur la viande bovine américaine, le bœuf américain est de nouveau autorisé à l'export vers la Chine depuis le 20 juin 2017. Selon l'AQSIQ, le bœuf américain exporté vers la Chine ne doit pas contenir de clenbutérol, interdit en Chine. Les professionnels américains du secteur bovin estiment que seulement environ 10% du bœuf américain, c'est-à-dire la production la plus haut de gamme ne contenant pas de clenbutérol, pourrait répondre à cette exigence de l'AQSIQ et être exporté vers la Chine.

Actuellement, le prix du bœuf américain sur le marché chinois est élevé. Si les consommateurs trouvent du bœuf américain bon marché en Chine, ils pensent qu'il s'agit soit de viande bovine américaine contrefaite, soit de viande de contrebande.

AQSIQ : General Administration of Quality Supervision, Inspection and Quarantine of China

Thématique : bœuf américain/viande bovine américaine - levée de l'embargo - clenbuterol

Date : le 06 juillet 2017

Source : http://qzdaily.dayoo.com/html/2017-07/06/content_6_3.htm

ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

SF BEST lance des critères de notation pour les vins en vente sur son site – L'objectif est de faciliter le choix de vins par les consommateurs chinois sur sa plateforme et dans ses magasins

En juin dernier, SF BEST, en collaboration avec le magazine « WINE·LUXE », a organisé un concours de vins à l'aveugle. Un groupe de juges, composés d'experts, de sommeliers, de critiques, et des membres de l'Association des Sommeliers de Hong Kong en provenance de Hong Kong et de Chine continentale, ont dégusté une centaine de vins en vente chez SF BEST afin de décerner différentes notes : couleur, nez, goût, équilibre, complexité, etc. Les informations sur les vins récompensés seront publiées sur le site internet de SF BEST ainsi que dans ses magasins.

SF BEST est ainsi devenu le premier site internet chinois ayant organisé un concours de vin à l'aveugle et lancé des critères de notation en Chine. D'après SF BEST, l'objectif est d'aider les consommateurs à choisir facilement les vins qui lui conviennent. Dans le futur, SF BEST compte proposer des critères de qualité pour d'autres catégories de produits alimentaires. SF BEST souhaiterait également fournir plus d'informations au niveau des accords mets et vins ainsi que des informations relatives à la santé.

Thématique : SF BEST - concours de vins - critères de notation

Date : le 10 juillet 2017

Source : <http://www.winesinfo.com/html/2017/7/3-72585.html>

Le TGV chinois lance un service de commande de repas en ligne livrés aux voyageurs – La plateforme de commande en ligne est également ouverte aux enseignes de restauration hors restauration ferroviaire

Depuis le 17 juillet 2017, les services ferroviaires chinois ont lancé, dans 27 gares chinoises majeures, un service de commande de repas en ligne pour les voyageurs de trains à grande vitesse. Ces derniers peuvent commander non seulement des plateaux repas fournis par les cuisines du train, mais aussi des repas préparés par des enseignes de restauration privées et livrés dans les différentes gares sur le trajet. Une fois commandé, le personnel ferroviaire fera parvenir les repas commandés jusqu'aux sièges des voyageurs ayant passé commande.

C'est la première fois que CHINA RAILWAY ouvre de marché de la restauration ferroviaire. Le groupe précise qu'il effectue des contrôles des différentes entités concernées (fournisseur de la plateforme de commande en ligne, restauration collective, entité en charge de la livraison des repas, etc.) relatifs aux conditions d'accès au service et à la qualité des repas fournis selon les exigences des lois et réglementations chinoises.

Thématique : TVG chinois - restauration - commande de repas en ligne

Date : le 12 juillet 2017

Source : http://news.xinhuanet.com/food/2017-07/12/c_1121302988.htm

Publication du « Plan de contrôle pour la production des produits alimentaires destinés aux sportifs de la municipalité de Pékin » – Il s'agit de la première réglementation en la matière en Chine

D'après le bureau de la FDA de la municipalité de Pékin, le « Plan de contrôle pour la production de produits alimentaires destinés aux sportifs de la municipalité de Pékin » a été diffusé le 11 juillet. Il s'agit de la première réglementation en matière dans la Chine.

En novembre 2016, la norme nationale chinoise sur les aliments de nutrition sportive GB 24154-2015 a été officiellement mise en application. D'après cette norme, les aliments de nutrition sportive correspondent à des produits satisfaisant les états métaboliques, physiologiques des sportifs et répondant aux besoins spéciaux en certains nutriments de la population sportive (on entend par population sportive la population qui participe à des sports ou exercices physiques d'intensité moyenne d'une durée minimale de 30 minutes par session au minimum trois fois par semaine). Dans le « Plan de contrôle pour la production des produits alimentaires destinés aux sportifs de la municipalité de Pékin », des exigences sont précisées au niveau de la nature des produits, des conditions de production, du contrôle du procédé de fabrication, de l'utilisation des additifs, de l'étiquetage, etc.

Afin d'éviter de tromper les consommateurs, il est obligatoire de mentionner sur la face principale de l'étiquette, la dénomination « aliments de nutrition sportive » et le classement du produit. Aucune allégation fonctionnelle n'est autorisée. Il convient également de mentionner les éventuelles catégories de population pour lesquelles la consommation de tels produits n'est pas recommandée.

Thématique : alimentation du sportif - production - plan de contrôle - Pékin

Date : le 14 juillet 2017

Source : http://www.cqn.com.cn/pp/content/2017-07/14/content_4577563.htm

Opérations d'acquisition et de coopération de l'entreprise australienne Wattle Health sur le marché chinois – Cela lui permettra de continuer à vendre ses formules de poudre de lait infantile en Chine après le 1er janvier 2018

Basée à Melbourne, Wattle Health est spécialisée dans la R&D et le trading de denrées alimentaires haut de gamme en provenance d'Australie. Le 12 juillet, avec son actionnaire Hongkong Mason Financial Holdings Limited, Wattle Health a annoncé l'acquisition de 80% des actions de l'entreprise australienne Blend&Pack, qui est un des plus importants fabricants de produits laitiers en Australie.

Blend&Pack fait partie des 8 entreprises australiennes qui ont enregistré leurs formules de poudre de lait infantile auprès des autorités chinoises et ont obtenu la licence d'exportation vers la Chine. Une fois cette acquisition réalisée, Wattle Health pourra ainsi continuer à vendre ses formules de poudre de lait infantile en Chine après le 1er janvier 2018.

De plus, le 13 juillet, Wattle Health a annoncé sa coopération avec le supermarché Tesco Lotus, enseigne du groupe

anglais Tesco PLC déjà entrée sur le marché chinois. Suite à cette opération, les consommateurs chinois pourront trouver des formules de poudre de lait infantile de Wattle Health dans les supermarchés Tesco Lotus dans la province de Guangdong en Chine du Sud.

Thématique : acquisition - coopération - Wattle Health - formule de poudre de lait infantile - licence d'exportation

Date : le 14 juillet 2017

Source : http://www.acbnewsonline.com.au/html/2017/companynews_0714/19338.html

Développement des chaînes de magasins dédiées au thé en Chine – Heytea ouvrira deux nouveaux magasins à Pékin début août

Depuis quelques années, les chaînes de magasins dédiées au thé se développent en Chine. Un exemple typique est Heytea, qui commercialise des boissons au thé (thé vert, aux fruits, ou au lait). On voit souvent des consommateurs attendre patiemment, parfois pendant plus d'une heure, avant de pouvoir déguster un de leurs thés. Heytea possède environ 50 magasins en Chine dont une quarantaine dans la zone du delta de la rivière des Perles. Début août, l'enseigne ouvrira deux nouveaux magasins à Pékin et elle a pour projet de disposer de 5 magasins à Pékin à la fin 2017. Outre Heytea, son concurrent InWe se développe bien également. Son projet est d'avoir 300 magasins en Chine en 2018 et d'entrer en même temps sur le marché américain.

Ces chaînes dédiées au thé sont en train de faire évoluer les habitudes de consommation chinoises vis-à-vis du thé et sont actuellement très appréciées par les jeunes consommateurs.

Thématique : thé - la chaîne de boisson dédiée au thé - Heytea - InWe

Date : le 12 juillet 2017

Source : http://epaper.bjbusiness.com.cn/site1/bjsb/html/2017-07/12/content_375052.htm?div=-1

Coopération entre JD.COM et l'entreprise japonaise Yamato – JD profitera de cette coopération pour perfectionner sa chaîne du froid destinée à la logistique des aliments frais

Le 11 juillet dernier, JD a annoncé la signature de la convention de coopération avec l'entreprise logistique japonaise Yamato Holding Co., Ltd. Cette convention prévoit des coopérations dans la logistique du froid pour les aliments frais, ainsi que dans plusieurs autres domaines, tels que le commerce international et la logistique transfrontalière.

Yamato Holding Co., Ltd est une des plus grandes entreprises logistiques au Japon. Elle est entrée sur le marché chinois en 2010 et offre des services logistiques aux entreprises et consommateurs finaux dans la région de Shanghai.

JD.COM est une des plus importantes plateformes chinoises de e-commerce. Concernant ses activités dans le commerce en ligne des aliments frais, l'entreprise dispose en ce moment de 11 grands entrepôts frigorifiques en Chine. Son réseau logistique du froid pour les aliments frais couvre environ 300 villes chinoises.

Thématique : JD.COM - Yamato - coopération - chaîne du froid - aliments frais - logistique

Date : le 14 juin 2017

Source :

https://www.chinafruitportal.com/2017/07/14/%E4%BA%AC%E4%B8%9C%E7%BB%93%E7%BC%98%E7%89%A9%E6%B5%81%E5%B7%A8%E5%A4%B4%E9%9B%85%E7%8E%9B%E5%A4%9A%EF%BC%8C%E5%8A%A9%E6%8E%A8%E4%B8%AD%E5%9B%BD%E7%94%9F%E9%B2%9C%E5%86%B7%E9%93%BE/?pk_campaign=b1864c1e82&pk_source=mailchimp&pk_medium=email&pk_content=59032&pk_cid=1fe07b0af5&utm_campaign=b1864c1e82&utm_source=mailchimp&utm_medium=email&utm_content=59032&utm_term=1fe07b0af5

Nestlé lance un chocolat de mariage haut de gamme sur le marché chinois – Cette opération renforcera les activités de Nestlé en matière de chocolat en Chine et l'aidera à pénétrer le marché chinois des bonbons de mariage

Le 4 juillet, le premier groupe agroalimentaire mondial Nestlé a lancé sur le marché chinois la marque de chocolat de mariage haut de gamme « Quality Street ». Créé en Angleterre en 1936, le chocolat « Quality Street » sera fabriqué et commercialisé en Chine par Hsufuchi, l'une des plus grandes entreprises dans le secteur de la confiserie en Chine.

Au travers de cette opération, Nestlé renforcera ses activités chocolat, qui comptent actuellement pour 10,4 % du marché du chocolat en Chine. Le groupe profitera également des canaux de distribution de Hsufuchi et entrera sur le marché chinois du bonbon de mariage.

En 2016, on dénombrait en Chine environ 23 000 magasins dédiés à la vente d'articles pour le mariage. Aujourd'hui, le marché chinois des bonbons de mariage représente un montant total de 40 milliards de CNY (environ 5,3 milliards d'euros).

Thématique : Nestlé - chocolat - bonbons de mariage - Hsufuchi - secteur de la confiserie

Date : le 05 juillet 2017

Source : <http://www.jiemian.com/article/1447937.html>

ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

Zhengzhou organisera la deuxième session du 'Sino-France Wine Festival' – *Les municipalités de Zhengzhou et de Saint-Emilion avaient signé en avril 2017 un accord de coopération*

Le 22 avril 2017, les municipalités de Zhengzhou et de Saint-Emilion avaient signé un accord de coopération avec l'objectif de développer des échanges et coopérations dans différents secteurs : économie, commerce, culture, tourisme, gestion de ville, alimentation, technologie, formation, sport, santé, ressource humaine, etc.

Afin de concrétiser cette coopération, une délégation économique et commerciale de Zhengzhou a visité Saint-Emilion du 16 au 20 juin dernier. Durant cette visite, des accords cadre ont été signés, incluant notamment la construction à Zhengzhou d'un marché mondial pour la vente en gros de vin, et un musée des vins de France. Les deux parties ont également convenu de l'organisation de la deuxième session de 'Sino-France Wine Festival' à Zhengzhou en 2018, la première session ayant eu lieu à Zhengzhou en 2014. Avec les supports des gouvernements municipaux des deux parties, l'Union de producteurs de Saint-Emilion et le groupe de Presse de Zhengzhou travailleront ensemble pour l'organisation du festival.

Thématique : Zhengzhou - Saint-Emilion - Sino-France Wine Festival

Date : le 7 juillet 2017

Source : <http://www.winesinfo.com/html/2017/7/1-72565.html>

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

AQSIQ	Administration of Quality Supervision, Inspection and Quarantine
CFDA	China Food and Drug Administration
CNCA	China Food and Drug Administration
CNSFF	China National Standardization of Food & Fermentation
CNY	RMB, devise chinoise
FDA	Food and Drug Administration
OIV	Organisation Internationale de la Vigne et du Vin
R&D	Recherche & Développement

Sources d'information :

www.cnca.gov.cn	Site internet officiel de CNCA, Certification and Accreditation Administration of the People's Republic of China
www.scff.org.cn	Site internet de China national standardization of food & fermentation
www.sda.gov.cn	Site internet officiel de la CFDA, China Food and Drug Administration
http://epaper.bjbusiness.com.cn	Site internet du journal « Beijing Business Today ». Appartenant à Beijing Daily Groupe, le journal est un des principaux quotidiens spécialisés en économie dans la région de Pékin.
http://gzdaily.dayoo.com/html/2017-07/06/content_6_3.htm	Site internet du journal « Guangzhou Daily », initialement créé en décembre 1952, un des principaux journaux de la province de Canton.
www.winesinfo.com	Site internet créé par la société Bon-wine Culture Consulting Co., Ltd., société de consultation spécialisée en communication de la culture de vin.
http://news.xinhuanet.com	Site internet de Xinhua News Agency, équivalent de l'AFP français

www.cqn.com.cn	Site internet sous tutelle de l'AQSIQ, spécialisé en diffusion des politiques, lois et réglementations publiées par les autorités compétentes chinoises, des informations en temps réel et des points de vue sur la qualité des produits sur le marché international et national.
http://www.acbnewsonline.com.au	Portail financier et économique en chinois en Australie, ACB News est dédié à l'actualité économique et financière à destination d'un lectorat sinophone.
www.chinafruitportal.com	Site internet en chinois sous contrôle du groupe chilien Yentzen, spécialisé en reportage sur les politiques agricoles ou les tendances commerciales de différents pays dans le secteur des fruits et légumes, notamment ceux en lien avec le marché chinois.
www.jiemian.com	Site internet lancé par "Shanghai United Media Group" avec 11 collaborateurs dans les secteurs d'internet, de finance, de la communication etc., spécialisé en fourniture de nouvelles pour la classe moyenne chinoise.

Pour toute question ou suggestion relative à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : pekin@businessfrance.fr

Vous souhaitez être abonné à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : reglementaire-agro@businessfrance.fr

Rédacteurs : Yanxia Deng – Prospectrice Agrotech bureau de Shenzhen
 Ying Li – Conseillère réglementaire Agrotech bureau de Pékin
 Juliette Caron – Prospectrice Agrotech bureau de Pékin
 Laure Elsaesser – Conseiller Export Agrotech bureau de Pékin
 Céline Laurans – Chef de projet informations réglementaires Asie (hors ASEAN) – Océanie – TOM

Contact à FranceAgriMer : **Véronique Looten** - Chef du Pôle Animation Export – FranceAgriMer

© 2017 – Business France

© 2017 – Business France

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.